

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 6 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprions-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

L'abondance des matières nous force d'omettre notre *Causerie agricole*. D'ailleurs nous sommes persuadé que nos lecteurs n'auront nulle envie de se plaindre quand ils auront parcouru l'excellent article qui occupe sa place.

Dans un temps où presque toutes les sociétés d'agriculture s'occupent de l'amélioration d'espèce chevaline, au moyen de reproducteurs étrangers, et où plusieurs semblent donner la préférence au percheron, on verra ce qu'en pense un homme dont l'opinion est généralement bien accueillie en France.

L'enseignement agricole du Canada à l'Exposition universelle.

(Extrait du "Journal des Villes et Campagnes" du 21 août 1867.)

En 1857, nous eûmes l'honneur de recevoir la visite d'un digne ecclésiastique canadien, l'abbé Pilote, qui venait, au nom de son gouvernement, étudier nos œuvres d'enseignement agricole, afin de pouvoir fonder un premier institut agricole en Canada; cette terre encore toute française par la langue, les traditions, les mœurs.

De retour en Amérique, l'abbé Pilote effectua avec succès cette importante création à Ste. Anne, près Québec. Puis l'Exposition universelle de 1867 étant annoncée, il voulut payer à la France un tribut de gratitude par l'envoi d'un plan-relief de cet institut. Une brochure explicative y fut jointe. Enfin, jaloux de suivre par lui-même dans la mère-patrie, les progrès de l'œuvre à laquelle il s'est voué, ce vénérable prêtre est revenu en France, et il nous a fait dernièrement l'honneur de nous visiter de nouveau. Dans la conférence que nous eûmes avec lui à Beauvais, il nous demanda avec instance, au sujet de son établissement, une sorte de consultation dont il puisse lui-même s'étayer auprès du gouvernement de son pays, afin d'obtenir ce qui doit contribuer aux plus grands succès de son œuvre.

Laissant ici de côté toute question personnelle; cette création, cette exposition, ces visites à travers l'immensité de l'Océan, un tel ensemble de faits, n'offre-t-il pas quelque chose comme de glorieux pour la religion, l'agriculture et la France ?

Tandis que certains agronomes ont accusé le catholicisme

d'une sorte d'indifférence pour le progrès cultural, c'est un prêtre catholique qui pose la première pierre de l'enseignement agricole dans une de ces vastes et fécondes contrées dont se compose le Nouveau-Monde !

On a dit que l'agriculture française le cède à celle de beaucoup d'autres peuples, et c'est à la France que ce prêtre s'adresse à deux reprises ! C'est le suffrage des spécialités agricoles françaises qu'il recherche pour trouver lui-même autorité au milieu de ses compatriotes !

Voilà ce qui, au sujet des démarches de l'abbé Pilote, nous a frappé à notre double titre de catholique et de français. Ce sentiment d'un légitime orgueil sera partagé, nous n'en doutons pas, par beaucoup d'autres.

Tel est le motif qui, joint à l'importance de la question, nous détermine à publier notre réponse à l'abbé Pilote. Les amis de l'agriculture, nous l'espérons, ne la liront pas sans intérêt :

Beauvais, 1er août 1867.

Monsieur le directeur,

J'ai lu avec infiniment de plaisir votre mémoire sur l'école d'agriculture de Ste. Anne, près Québec, et puisque vous me faites l'honneur de me demander mes avis, je m'empresse de vous les adresser avant votre départ de France.

Pour l'école de Ste. Anne, ainsi que pour les instituts agricoles de même ordre qui existent en Europe, je suis frappé de la difficulté avec laquelle on recrute les élèves. A Sainte-Anne comme à nos écoles régionales de France, Grignon, Grand-Jouan, La Saussaye, la plupart des jeunes gens sont entretenus aux frais de l'Etat. Si vous faites disparaître les boursiers, le personnel enseigné devient insignifiant. Cette institution, qui n'est pas normale, me paraît tenir à deux causes, savoir :

1o Dans l'instruction publique on garde au sujet de l'agriculture un silence regrettable qui tend à éloigner de cette carrière les jeunes gens de quelque valeur. Il en résulte qu'on ne voit pas se produire, parmi la jeunesse qui reçoit les bienfaits de l'éducation libérale, un nombre suffisant de vocations distinguées en faveur de l'agriculture, la profession par excellence ;

2o C'est à un minimum d'âge trop avancé que les jeunes gens sont admis aux institutions agricoles.

Dix-sept à dix-huit ans constitue généralement cette limite. Or remarquez, monsieur le directeur, que c'est justement à cet